



**PREVENTION ET PRISE EN CHARGES DES MALADIES NON TRANSMISSIBLES AU
BENIN**

TERMES DE REFERENCE

**Appel à candidature pour l'élaboration des outils de communication dans le
cadre de la prévention et la prise en charge des MNT**

Contexte et justification

Les Maladies Non Transmissibles (MNT) constituent une menace majeure pour la santé publique à l'échelle mondiale. Elles sont responsables de plus de 70% des décès dans le monde selon l'OMS, et leur prévalence ne cesse d'augmenter. Leurs facteurs de risque sont à la fois modifiables et non modifiables, mais il est important d'agir sur ceux qui sont modifiables. Il s'agit principalement de la consommation de l'alcool, du tabagisme, de la mauvaise alimentation et de la sédentarité.

Le Bénin comme de nombreux pays en développement est confronté à une incidence croissante des MNT telles que les maladies cardiovasculaires, le diabète, les cancers, les maladies respiratoires chroniques et les maladies mentales. Ces affections constituent un fardeau pour le système sanitaire et représentent une cause importante de morbidité et de mortalité. La prévention et la prise en charge des MNT nécessitent une approche multisectorielle et impliquent l'engagement de divers acteurs, tels que le gouvernement, les organisations internationales, la société civile et le secteur privé.

La communication joue un rôle crucial dans la réussite de cette lutte contre les MNT dans le but de sensibiliser les populations pour la prévention, informer les malades sur leurs maladies et les traitements disponibles, renforcer les compétences des prestataires de soins, mobiliser les autres acteurs multisectoriels dont les contributions sont nécessaires pour améliorer la santé des populations ainsi que les associations de patients, les bailleurs de fonds et le gouvernement. Elle s'intéresse aux facteurs de risque, aux modes de prévention et à la prise en charge des maladies non transmissibles.

Pour contribuer à la lutte contre les MNT, une convention a été signée entre le Ministère de la Santé et Sanofi's Global Health Unit (SGHU) pour la mise en œuvre du projet de prévention et de prise en charge des MNT portée par Alliance MNT Bénin. A cet effet il est recherché une agence de communication pour l'élaboration des outils de communication pour booster la visibilité et l'efficacité de la lutte contre les MNT au Bénin.

1. Objectifs

L'objectif général de cette consultation est d'élaborer des outils pour soutenir les activités de communication et de visibilité du Programme National de lutte contre les MNT (PNLMNT).

Plus spécifiquement, il s'agira :

- d'élaborer un calendrier de communication itératif pour la lutte contre les maladies non transmissibles sur un cycle de un an à l'attention de toutes les cibles ;
- de proposer les événements ainsi que leurs dates en lien avec les célébrations des principales journées de lutte contre les MNT et le calendrier (vacances, rentrées, fêtes, etc.) ;
- de définir les outils-types de communication (affiches, vidéos, audios, ...) adaptés pour chaque

événement ainsi que leurs caractéristiques techniques (formats, grammages, template, dimensions/durées, fils conducteurs, etc.) pour la lutte contre les MNT au Bénin ;

- d'assurer la gestion de la communication ainsi que de la réputation numériques du programme national de lutte contre les MNT (Site web, LinkedIn, Facebook, YouTube, Instagram, TikTok, autres réseaux pertinents) ;
- Assurer la coordination de la mise en œuvre du calendrier sur une année ainsi que la formation du personnel du programme pour assurer le relais.

2. Résultats attendus

- un calendrier de communication itératif pour la lutte contre les maladies non transmissibles sur un cycle de un an à l'attention de toutes les cibles est élaboré ;
- les événements ainsi que leurs dates en lien avec les célébrations des principales journées de lutte contre les MNT ainsi que le calendrier (vacances, rentrées, fêtes, etc.) est proposé ;
- les outils-types de communication (affiches, vidéos, audios, ...) adaptés pour chaque événement ainsi que leurs caractéristiques techniques (formats, grammages, template, dimensions/durées, fils conducteurs, etc.) pour la lutte contre les MNT au Bénin sont définis ;
- la gestion de la communication ainsi que de la réputation numériques du programme national de lutte contre les MNT (Site web, LinkedIn, Facebook, YouTube, Instagram, TikTok, autres réseaux pertinents) est assurée ;
- la coordination de la mise en œuvre du calendrier sur une année ainsi que la formation du personnel du programme pour assurer le relais est assurée.

3. Description des tâches

Le prestataire aura pour mission :

- de prendre connaissance des documents qui seront mis à sa disposition pour comprendre la problématique de la lutte contre les MNT au Bénin ainsi que les actions entreprises/planifiées ;
- de proposer les livrables attendus et de les faire valider par l'AMNTB et le PNLMNT ;
- de mettre à disposition du PNLMNT, conformément aux prescriptions techniques des présents TDR, une équipe qualifiée pour remplir toutes les obligations contractuelles, entrant en ligne de compte pour une bonne communication et la visibilité des activités de prévention des MNT au Bénin.

Il sera chargé de :

- a- La gestion de la réputation numérique du PNLMNT, incluant la création de son site web et de ses comptes sur les réseaux sociaux.**

Un site web et les comptes sociaux seront conçus par le prestataire pour rendre visibles et

accessibles les activités du PNLMT. Le site web peut être spécifique ou hébergé comme sous-domaine de sante.gouv.bj.

A cet effet le prestataire sera chargé de :

- concevoir la charte graphique et la charte de navigation du site qui rendront plus facile son utilisation et permettront de simplifier la navigation. Cette charte devra s'inspirer de celle déjà utilisée par le Ministère de la Santé sur sante.gouv.bj ;
- assurer l'hébergement du site web du PNLMT (acquisition, nom de domaine éventuellement, et référencement) auprès d'un fournisseur de service Internet pendant la période du contrat avec des liens aux pages web du site officiel du Ministère de la Santé et d'autres sites qui pourraient être identifiés opportunément par le Programme ;
- mettre à disposition un Webmaster pour la maintenance du site Web sur une année et la formation de deux agents du PNLMT pour assurer la relève ;
- assurer la gestion intégrale des réseaux sociaux du PNLMT (Facebook, twitter, Instagram, LinkedIn, YouTube etc...) et former deux agents du PNLMT pour assurer la relève.

b- La conception d'une gamme d'outils de communication variées et adaptées à chaque cible pour les activités de prévention des MNT du programme.

Le prestataire sera chargé de :

- créer des standards de supports de communication attrayants et diversifiés tels que des brochures, des affiches, des vidéos, des infographies, des guides pratiques, des articles de blog, et des publications pour les réseaux sociaux. Chaque support est conçu pour être pertinent et efficace pour le groupe cible visé et adapté aux différents événements liés aux MNT tout au long de l'année ;
- adapter les messages de prévention pour qu'ils soient clairs, compréhensibles et motivants pour chaque groupe cible. Cela peut inclure l'utilisation de langage simple, d'illustrations visuelles, de témoignages, et d'exemples pratiques ;
- éditer les différents documents et outils de communication dans le cadre des activités du PNLMT ;
- appuyer l'organisation des volets communication et visibilité des différentes activités du programme national de lutte contre les maladies non transmissibles.

Les outils à concevoir concernent également la communication interne et externe du PNLMT. Ils doivent en outre prendre en compte tous les domaines de prestations de services (système d'information, prévention, dépistage, prise en charge, management...) et viser toutes les parties prenantes (population générale, acteurs du système de santé, acteurs des autres secteurs, organisations de la société civile, les partenaires techniques et financiers, le gouvernement, etc). La présente prestation sera effectuée, sous la responsabilité de l'Alliance MNT Bénin. Un calendrier sera proposé par le prestataire et validé de commun accord avec le PNLMT et l'AMNTB. Les différents documents et outils réalisés seront soumis à l'approbation du PNLMT avant diffusion.

4. Période de mise en œuvre

La période prévue pour la mise en œuvre de cette prestation sera fixée à la date de signature du contrat par les deux parties pour une durée de **45 jours**.

La mise en œuvre des propositions couvrira une période de 12 mois calendaire.

5. Ressources humaines

Le soumissionnaire doit être une agence de communication événementielle justifiant :

- des matériels techniques appropriés ;
- d'au moins trois (3) expériences pertinentes de contrat d'envergure en communication pour la santé dont au moins une (1) dans le domaine des maladies non transmissibles ;

L'agence doit en outre fournir une déclaration de disponibilité pour les experts principaux suivants :

Expert principal 1, Graphiste

Qualifications

- Être titulaire d'une qualification en communication, graphisme ou dans des domaines associés.

Compétences

- Excellentes capacités créatives ;
- Bon sens du design ;
- Excellentes compétences en communication ;
- Bonne compréhension et formulation des besoins ;
- Attitude proactive et orientée vers les objectifs ;

- Solides compétences organisationnelles avec une approche structurée des tâches à accomplir et une capacité à établir des priorités ;
- Capacité à travailler en équipe et en réseau ;
- Capacité à respecter scrupuleusement les délais ;
- Langue : le français écrit et parlé couramment est essentiel ; la connaissance des langues nationales principales serait un atout.

Expérience professionnelle générale

- Expérience avérée (au moins cinq ans) dans la communication web, le graphisme idéalement dans un contexte béninois ;
- Expérience dans le développement et la conception des supports de communication.

Expert principal 2, Webmaster

Qualifications

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire des métiers de l'informatique ou de la communication avec une composante sur les technologies Internet ou tout autre diplôme équivalent.

Compétences

- Bonne connaissance des Technologies de l'Information et de la Communication ;
- Excellentes capacités rédactionnelles ;
- Esprit d'imagination, d'initiative et créative ;
- Bon sens du design ;
- Grande aptitude au travail en équipe.

Expérience professionnelle générale

- Expérience professionnelle de 5 ans au moins en conception et réalisation des sites Internet ;
- Expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans les domaines de l'édition et de la diffusion d'informations sur supports électroniques ;
- Expérience avérée dans la mise en ligne, animation et mise à jour de site Internet ;
- Maîtrise parfaite du français et des langues locales les plus parlées.

Expérience professionnelle spécifique

- Expérience incontestable dans la pratique des outils de graphisme et de montage de texte, image et vidéos ;
- Bonne maîtrise des outils bureautiques (Microsoft et Acrobat) et des technologies de l'internet (PHP, MySQL, Perl, HTML, JavaScript, etc.).

Les experts assument leurs responsabilités en collaboration avec le cabinet soumissionnaire.

Experts non principaux

En outre, le soumissionnaire devra démontrer l'expertise suivante, soit au sein de son équipe, soit par l'intermédiaire de sous-traitants :

- Agent de santé qualifié : médecin, infirmier, assistant social, etc., ayant une expérience en communication pour la santé ;
- Photographe/vidéaste régulièrement disponible pour couvrir les événements ;
- Concepteur graphique/vidéo capable de développer rapidement des produits de haute qualité tels que des affiches/infographies/ animations /courtes vidéos pour l'utilisation du projet ;
- Spécialiste des médias sociaux pour consulter et gérer les médias sociaux pertinents.

Le soumissionnaire devra démontrer que les experts auxquels il fait appel, ont le profil requis à travers une brève description de leurs identités, profils, expériences pertinentes et adresses.

6. Matériels

L'agence fournira les équipements à son équipe d'experts (appui technique) lors de la mise en œuvre du marché.

7. Dépenses accessoires

Les dépenses de maintenance du site internet, d'amélioration de la qualité web ou de diffusion de supports par des personnages en vue sur les réseaux sociaux sont à la charge du prestataire, ainsi que ses frais de déplacement, d'hébergement en cas de voyage.

8. Livrables

Les livrables attendus comprennent :

- un agenda annuel des activités de communication du PNLMNT couvrant les principales

maladies non transmissibles ;

- un site web du PNLMNT opérationnel ;
- des comptes du PNLMNT diffusant des messages de communication pertinents, sur les différents réseaux sociaux ;
- des supports de communication attrayants et diversifiés en français et en langues nationales les plus parlées sur les MNT à l'endroit de chaque cible.

9. Exigences particulières

Au cours de la mise en œuvre du présent marché, tous les livrables doivent être préalablement approuvés par le PNLMNT avant diffusion.

Toutes les productions écrites, audiovisuelles ou graphiques réalisées dans le cadre du présent marché seront la propriété exclusive de l'AMNTB et du PNLMNT et leur utilisation ne pourra être faite que sur leur autorisation préalable.

10. Durée indicative de l'activité

Etapes	Durées indicatives
Recrutement de(s) consultants/cabinet et signature des contrats	NA
Elaboration des outils de communication	35 jours
Rapport final d'activité	10 jours

11. Lieu de l'activité

La base opérationnelle du projet est à Cotonou au Bénin et les activités de communication s'étendront sur tout le territoire national.

12. Dépôt du dossier de candidature

Les agences intéressées par le présent appel sont priées de préparer et d'envoyer en version électronique un dossier comportant :

- une proposition technique détaillée (contexte et justification, objectifs, méthodologie de travail, chronogramme de mise en œuvre) ;
- une proposition financière ;

- le CV des experts principaux comprenant les copies des diplômes et expériences professionnelles ;
- la description du profil des experts non principaux ;
- les documents légaux des experts principaux ou du cabinet de communication vis-à-vis de l'Etat :
 - Registre de commerce ;
 - Attestation IFU ;
 - Attestation de non faillite ;
 - Attestation d'immatriculation à la CNSS ;
 - Attestation fiscale.

Ce dossier sera à adresser au plus tard le **21 septembre 2024 à 17h00** par courriel à l'adresse mail suivante : ad.alliancemntbenin@gmail.com, en spécifiant dans l'objet du courriel « Candidature pour l'élaboration des outils de communication ».

NB : Aucune candidature incomplète ne sera retenue. Les dossiers remis ne seront pas restitués.

Annexes

1. Rapport NCDI Poverty Commission
2. Liste des journées mondiales MNT



Annexe 2 : Liste des journées mondiales MNT

N°	Dates	Affections/organes visés	Observations
1	04 février	Cancer	
2	2 ^{ème} lundi février	Epilepsie	
3	3 ^{ème} jeudi mars	Rein	
4	20 mars	Santé bucco-dentaire	
5	03 mars	Audition	
6	04 mars	Obésité	
7	07 mai	Asthme	
8	6-12 mai	Sécurité routière	
9	17 mai	HTA	
10	19 juin	Drépanocytose	
11	31 mai	Tabac	
12	10 septembre	Suicide	
13	29 septembre	Cœur	
14	10 octobre	Santé mentale	
15	15 octobre	Canne blanche	
16	29 octobre	AVC	
17	11 novembre	Diabète	
18	25 novembre	BPCO	